

Ne laissons pas passer le licenciement de Faty !

Il y a deux ans, 35 femmes de ménage salariées de la société Arcade, sous-traitante de la chaîne d'hôtels multinationale ACCOR, en grève depuis sept mois, tenaient un stand à la Fête de l'Humanité pour populariser leur lutte et recueillir le soutien des participants.

Cinq mois plus tard, donc au bout d'un an de grève, elles obtenaient **gain de cause** : les cadences de travail (système qui permet de fait de payer les femmes de ménage à la chambre d'hôtel nettoyée) étaient réduites, les contrats de travail portés à 130 heures mensuelles, les 7 licenciées réintégrées.

Mais un an plus tard, Faty Mayant, leur déléguée, qui avait joué un rôle décisif dans cette grève et qui n'avait cessé depuis de se battre pour faire inscrire dans les faits les concessions obtenues par la grève, était licenciée, sous le prétexte fallacieux d'un dépassement de ses heures de délégation syndicale. Licenciement entériné depuis par l'inspectrice du travail !

Un recours a été déposé par son syndicat (SUD Nettoyage) au ministère du Travail, dont on attend la réponse. Mais l'on sait comment, par les temps qui courent, sont tranchées au sommet ce genre d'affaires. (Voir le cas de Cédric, délégué CGT, licencié par la direction de Virgin pour... harcèlement moral envers son supérieur : l'inspecteur du travail a refusé ce licenciement, mais le ministère l'a entériné !). C'est pourquoi nous pensons que

le licenciement de Faty doit devenir l'affaire de tous

. Parce qu'il est emblématique de la volonté des patrons de faire taire tous ceux qui osent résister à l'exploitation.

La lutte victorieuse des femmes de ménage d'Arcade avait prouvé qu'il est possible de lutter et de gagner, même quand on a contre soi un adversaire aussi puissant qu'une multinationale. En se débarrassant de Faty, c'est cette résistance que la direction d'Arcade cherche à casser.

. Parce qu'en s'attaquant à Faty, la direction d'Arcade s'attaque à un des rares délégués qui, dans le nettoyage, travaille effectivement à défendre les intérêts des salariés.

Il faut savoir en effet que règne dans les entreprises de nettoyage un système efficace de corruption des délégués syndicaux, qui transforme rapidement les individus combatifs en auxiliaires du patron.

. Et parce que la lutte des salariés du nettoyage nous concerne tous : par le recours à la sous-traitance, les entreprises, y compris les plus riches et les plus « modernes », réussissent à imposer aux hommes et aux femmes qui nettoient leurs locaux des conditions d'exploitation extrême.

Exemple : dans les hôtels Ibis (une des enseignes du groupe ACCOR, avec Etap, Formule 1, Ibis, Mercure, Novotel, Sofitel...), la femme de ménage touche moins de 2 euros pour nettoyer une chambre que le client aura payée entre 75 et 94 euros la nuit.

Que peut-on faire ?

Signer et faire signer des pétitions exigeant la réintégration de Faty.

Faxer ou poster une lettre de protestation

– à la direction d'Arcade (fax : 01.42.46.56.84 - 80 rue du Fbg-St-Denis, 75010 Paris)

– ou à la DRH d'ACCOR (Mme Cathy Kopp, fax : 01.45.38.48.50, 33 av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15).

Mais aussi : faire connaître et dénoncer ce licenciement partout où c'est possible, pour que cela devienne une affaire publique.

Et mieux encore : intervenir collectivement auprès des directions des entreprises et institutions qui recourent aux services d'Arcade (France Télévisions, IBM, agences BNP, Société générale...) afin qu'elles dénoncent le contrat de sous-traitance.

Et d'une manière générale : se battre contre la sous-traitance du nettoyage dans son entreprise ou son service. L'indifférence est la première alliée des exploités. Cessons d'oublier l'existence de ceux qui nettoient nos bureaux ou nos chambres d'hôtel !

PS : tout soutien financier, même limité, aidera Faty et sa famille à résister le temps nécessaire à sa réintégration (chèques à l'ordre de SUD Nettoyage avec mention "solidarité avec Faty" au dos, à envoyer à SUD Rail, 17 boulevard de la Libération, 93200 Saint-Denis).

Collectif de solidarité avec Faty et les salariés d'Arcade

Contact : fatysolidarite@hotmail.com – Réunion le mercredi à 18 h 30 au CICP, 21 ter rue Voltaire, Paris 11^e.